

# DEBAT PUBLIC PASSIONNANT A CONDÉ-SUR-NOIREAU

## entre les défenseurs de l'environnement la direction de Ferodo et le maire

« Nous sommes tous préoccupés par la pollution »

CONDÉ-SUR-NOIREAU. — Ils étaient là dans le fond de la grande halle froide, debout et bien groupés autour de leur directeur, les représentants de l'état-major Ferodo écoutaient. Leur présence — le public le pressentait — allait donner à la conférence sur l'amiante et la pollution de l'air et l'eau à Condé-sur-Noireau, un caractère exceptionnel. Les défenseurs locaux de l'environnement, instigateurs de la réunion, et les écologistes de tous crins,

pouvaient ne pas condamner par contumace ! Quelle chance pour ce qui allait être un débat contradictoire de 3 h, passionnant et passionné, dont l'intensité n'y eût parfois rien à envier aux meilleurs dramatiques.

Depuis quarante-cinq minutes donc, plus de 300 personnes écoutaient attentivement, le requéreur minuscule de Henri Pézarat. Petit, la cinquantaine, chargé de recherches au C.N.R.S., il expliquait

brillamment et clairement « le problème de l'amiante ». A chacune de ses attaques en direction des utilisateurs et pollueurs, les auditeurs visiblement, mouraient d'envie de se retourner. Plus à l'aise sur les côtés, des privilégiés bougeaient la tête comme un public de tennis, cherchant sur les visages industriels l'impact imaginaire des arguments du savant, ou bien à l'inverse les sourires narquois annonciateurs d'une remise en question de tel ou tel chiffre...

### L'exemple de Nantes

« Je suis un peu gêné ce soir, pour parler dans la ville de France où l'asbestose (maladie due à l'amiante) est la mieux connue », dit en préambule M. Pézarat — car il y a ici, dans cette salle peuplée, des gens qui le vivent. Mais si l'on en juge par les chiffres de la Sécurité sociale, elle ne recule pas. En 1964 au congrès de Caen sur l'asbestose, un sud africain le Dr Wagner fit une communication à ce sujet. En bien. En 1976 en France, il n'y a toujours pas d'enquête épidémiologique de réalisation pour prouver la relation entre l'amiante et certains cancers. Naturellement il n'y a pas d'enquête on ne peut pas le savoir (applaudissements dans la salle).

Après avoir exposé encore quelques généralités fort bien résumées dans la plaquette éditée par l'association de défense de l'environnement de Condé-sur-Noireau, M. Pézarat explique que le personnel de l'usine avait obtenu une double lecture des clichés de radiographie « c'est déjà un progrès pour mieux déceler une maladie. Mais l'exploration respiratoire fonctionnelle peu la mettre en évidence encore plus rapidement ».

Autre point intéressant exposé par M. Pézarat, le plan élaboré il y a un mois par la Sécurité sociale à Nantes, et qui, s'il est rigoureusement appliqué, sera un premier pas très positif. Mais, si on permet son utilisation en usine, son transport, l'évacuation des déchets, il préconise aussi des vérifications hebdomadaires (filtres des cheminées) mensuelles (prélevements) et la mise des résultats à la disposition des comités d'hygiène et de sécurité, des syndicats, etc.

Seulement ce plan est pour l'instant applicable uniquement au Loire-Atlantique. Il faut donc affirmer

### Tout ceci est faux

Le débat était lancé, bien lancé. L'une des premières questions demandait si l'on pouvait remplacer l'amiante... le bureau international du travail le recommande. Pour l'indagation le plâtre peut effectivement se substituer à l'amiante. D'autre part, puisque le flocage mou est employé notamment dans les bâtiments de grande hauteur, on en était là quand M. Masson, directeur de Ferodo, quitta le fond de la salle pour venir au micro. L'instant que beaucoup attendaient. Il n'allaient pas être déçus. Tout à trac M. Masson déclara : « Tout l'exposé que nous venons d'entendre est basé sur de fausses chiffres. Mais ils sont faux. Le silence de cathédrale observé jusque-là se transforma soudainement en un chahut où les sifflets et les hurlements indignés empêchèrent toute discussion.

Mme Labbey, présidente de l'association de défense de l'environnement calma les écologistes en expliquant fort justement que la « sportivité de la direction de Ferodo, méritait pour le moins d'être faite nos intérêts, s'explique ».

M. Masson continua donc : « J'espère que le rapport (du B.R.G.M.) sur lequel vous appuyez certaines de vos alléguations nous sera communiqué. Il ne me semble pas logique que vous ne soyez pas venue nous en avertir. Les industriels peuvent collaborer non en sommes conscients. D'autre



M. Pézarat et Mme Labbey... Un dossier sérieux que M. Masson (au fond), directeur de Ferodo, est venu contredire.

M. Pézarat, réclamer son application et extension sur le plan national, il sera temps ensuite de l'amiante... De réclamer par exemple pour les ayant-droit des réparations rétroactives pour des cancers dus à l'amiante et qui ne furent pas reconnus comme tels. Puis le scientifique concluait. « Nous ne sommes pas là pour mettre en cause une industrie. Car en Angleterre où le règlementation sur l'amiante est rigoureuse les usines de matériel de friction en amiante... sont les premières d'Europe ».

part, nous procédons à des mesures régulières et d'ailleurs nous employons plusieurs personnes à temps complet pour cela ».

Mme Labbey (aussi) calma que M. Masson : « Monsieur j'ai déjà pris contact avec Ferodo pour les décharges sauvages... pendant six mois vous nous avez ignorés, croyez bien rigoureuse, le je répète, que nous sommes très contents que vous fassiez gagner leur vie à 2 500 personnes... mais comment accepter comme aujourd'hui de trouver de l'amiante perdu par un transporteur (je sais, vous me direz que vous n'êtes pas responsable sur plusieurs kilomètres et l'amiante jusque dans les maisons du bord de la route. Tenez M. Masson en voici, récoltée ce matin par un hussier. Ce dernier d'ailleurs je vous le précise a aussi constaté le déchargement sauvage dans une carrière de sacs de déchets d'amiante provenant de chez Ferodo. Je n'ai jamais mis les pieds dans votre usine Monsieur, mais je vais mettre des boîtes pour aller au fond des décharges, là où les sacs d'amiante éventrés libèrent des déchets qui s'en vont on ne sait trop où ».

M. Masson : « Nous ne pensons pas que vous représentiez la population. Nous discutons avec les élus. Le maire qui est ici peut le dire ».

M. Pézarat : « Vous nous faites une querelle de chiffres, donnez nous votre. Vous en êtes incapables ».

l'eau. Mais l'air, Monsieur Masson, l'air. M. Masson : « Nous cherchons aussi des sites géologiques agréés pour déverser nos déchets ».

Une voix : « Vous avez eu une proposition officielle de site géologique... M. Masson : « C'est formellement faux, d'autre part, Madame, les études gratuites disiez-vous, du B.R.G.M., sans garantie de trouver un site je le précise, nous aurait coûté 12 millions anciens. Ceci pour un préliminaire, alors pour une étude complète, c'est un million de l'ordre de 50 millions ».

Une voix : « Encore le truc... M. Masson : « La préfecture a lancé une étude comparative, nous attendons les résultats ».

### Les accidents qui tuent

Un membre du comité d'hygiène et sécurité de Ferodo : récemment nous avons vu des ouvriers manier l'amiante... à la pelle. On nous dit que c'est accidentelle.

Eh bien M. Masson, c'est vrai, il n'y a que les accidents qui tuent.

M. Masson : « Je ne veux pas discuter. Tout ceci est faux. Pour en revenir aux déchargements je signale que nous faisons pression (une voix : dans quel sens) pour obtenir un site. Hier matin encore nous étions à Lessay auprès du préfet où nous avons visité une décharge, contrôlée des dépôts

d'amiante. La commission d'hygiène a encore refusé, il faut donc attendre deux mois pour avoir un avis... quand à l'incinération si critiquée, elle serait pour nous plus chère ».

Une voix : « C'est seulement aujourd'hui que vous vous préoccupez de vos déchets ».

M. Masson : « Non. Depuis dix ans déjà nous avons fait des démarches auprès de l'administration. Et après la difficulté (1) de Périgny, nous avons réalisé des études avec celle-ci ».

Une voix : « Le maire pourrait peut-être parler ? »

### Le maire : « Nous sommes préoccupés »

M. Piaré (maire de Condé-sur-Noireau) : « Vous habitez où ? Ah oui, à Fiers... Vous savez, j'aime bien connaître la couleur des gens qui sortent d'ailleurs... tout le monde sait ici qu'au moment de la pollution j'ai passé tout mon temps à l'occuper de ce problème (applaudissements). Seulement le mal était fait et comme vous hélas, l'en découvre tous les jours. Mais croyez bien que nous sommes préoccupés par les pollutions de Ferodo... de l'amiante... je t'ai moi aussi partie de l'association de défense... le laboratoire départemental a d'ailleurs procédé pendant quatre mois après la pollution à des prélèvements. Ceux-ci ont été interrompus quand ils devinrent régulièrement négatifs ».

Une voix : « Bien sûr qu'ils sont devenus négatifs. Vous cherchez du phénol mais l'amiante, M. le Maire, on ne l'a pas cherché dans l'eau. Et pourtant vous avez vu comme moi des sacs marqués Ferlam, Ferodo et de l'amiante qui dégringolent dans la rivière ».

Mme Labbey (au moment où les études gratuites disiez-vous, dit la salle) : « J'ai trouvé l'eau du liquide suspect dans une décharge. Je savais qu'il s'agissait du phénol... j'ai emmené un échantillon à la préfecture. On m'a répon-

du : dites-nous de quelle entreprise ça vient on vous dira ce que c'est... ça se passe de commentaire ».

Une étudiante (sixième année) en médecine : « Les spécialistes des maladies de l'amiante sont du côté du patron ».

Un médecin de Condé : « Nous sommes ici en première ligne, et je n'admets pas ce procès que vous faites au corps médical ».

L'étudiante : « Je n'accuse pas les généralistes ».

Le médecin : « Alors nous ne devons pas connaître les mêmes spécialistes ».

Quelques questions suivent encore, et le débat est levé. Fait exceptionnel, les gens restent à discuter par petits groupes. Le maire M. Piaré dit aux journalistes son regret de n'avoir pas parlé de la plainte déposée par la ville après la pollution d'août. « Précisez bien que nous ferons tout pour qu'elle aboutisse ».

Quant au dénominateur commun de la soirée, public et orateurs sont unanimes à le souligner ce fut : la tolérance. Belle leçon d'un débat sans épilogue. Et pour cause : l'histoire commence.

Recueilli par JACK AUGER

### Les décharges sauvages

Maitre Roussel (avocat à Caen) : « Je voudrais que vous nous parliez des décharges sauvages ».

M. Masson : « C'est effectivement un problème important. Il faudra arriver à le résoudre. Mais déjà les solutions simplement envisagées sont critiquées. C'est le cas pour l'incinération ».

Mme Labbey : « Le professeur Turlet que j'ai vu récemment à Paris me dit qu'il faudrait 20 ans pour savoir quelles seraient ses conséquences. A-t-on le droit, M. Masson de faire courir un tel risque à la population ? »

M. Masson : « L'Agence de bassin qui est, je crois tout de même un organisme officiel, ne l'entend pas comme vous ».

Une voix dans la salle : « L'Agence de bassin s'occupe de

l'eau. Mais l'air, Monsieur Masson, l'air. M. Masson : « Nous cherchons aussi des sites géologiques agréés pour déverser nos déchets ».

Une voix : « Vous avez eu une proposition officielle de site géologique... M. Masson : « C'est formellement faux, d'autre part, Madame, les études gratuites disiez-vous, du B.R.G.M., sans garantie de trouver un site je le précise, nous aurait coûté 12 millions anciens. Ceci pour un préliminaire, alors pour une étude complète, c'est un million de l'ordre de 50 millions ».

Une voix : « Encore le truc... M. Masson : « La préfecture a lancé une étude comparative, nous attendons les résultats ».

05.07.04.76 Info Region

**FAC-SIMILÉ**  
**QUEST-FRANCE - 27.04.76**  
**Infos régionales**